



L'éolien bénéficie d'un nouveau soutien associatif

Electricité Souvent décriée par la population, l'énergie éolienne obtient un nouvel instrument de promotion avec l'association ProEole Berne. Celle-ci veut convaincre les opposants de l'importance de cette source énergétique.



Vue aérienne des éoliennes lors de la fête de lutte du Jura bernois, dimanche 26 juin 2022, au Mont Crosin.

KeyStone

Alexandre Wälti

Mont-Sujet, Montagne de Tramelan, Quatre Bornes ou encore Montagne de Romont: les projets de parcs éoliens sont nombreux dans la région. Chacun se trouve à une étape différente du processus de développement. Ils font souvent face à beaucoup de résistance de la part des citoyens.

Récemment, un pas de plus a toutefois été franchi pour la réalisation du parc éolien des Quatre Bornes, à Sonvilier. La population revotera bientôt sur le sujet, après la non-prise en

compte d'un recours de 45 citoyens par la Préfecture du Jura bernois.

Une action intercantonale

Mardi, l'association ProEole Berne, créée le 23 novembre 2022 à Douanne, s'est présentée à Bienne. Inspirée par la réussite des projets pionniers régionaux tels qu'au Mont-Soleil ou au Mont-Crosin, la nouvelle entité espère réussir à convaincre un maximum de citoyennes et citoyens bernois que l'éolien est essentiel à un approvisionnement énergétique stable, du-

rible et local.

«Notre volonté est d'informer les Bernois sur la nécessité d'accélérer le développement de l'énergie éolienne et d'améliorer le dialogue avec les partenaires investis dans les différents projets en cours et à venir», explique Christian Steiner, coprésident de l'association. Concrètement, ProEole Berne organisera notamment des conférences et proposera d'autres lieux de partage d'informations et d'opinions. En parallèle, elle soutiendra les projets se trouvant dans les péri-



mètres favorables au développement de parcs éoliens.

”

Nous nous retrouverons avec les autres associations pour planifier ensemble.

Christian Steiner

Coprésident de ProEole Berne

Forte de 10 membres, l'association s'inscrit dans une vague de créations d'associations favorables à l'éolien dans l'Arc jurassien. «Nous ne sommes pas les premiers en Suisse à nous organiser sous cette forme. En effet, les cantons de Vaud, de Neuchâtel ou encore de Thurgovie possèdent déjà une entité similaire à but non lucratif», détaille Barbara Schwickert, membre du comité et ancienne conseillère municipale biennoise, également présidente de la Coopérative solaire région Biel/Bienne.

La synergie et les échanges entre les différentes associations font déjà partie de la stratégie. «L'objectif est de nous retrouver pour favoriser l'avancée de projets actuels et futurs. Cela passe, par exemple, par un partage de bonne pratique ou par la définition d'un plan d'action clair et commun», pré-

cise Christian Steiner. Comme les oppositions viennent principalement d'associations de défense du paysage, le coprésident souligne le fait que son entité «ne souhaite pas nécessairement implanter des parcs éoliens énormes».

pas toujours les bonnes informations, notamment au sujet des nuisances sonores des éoliennes. C'est un véritable enjeu pour les projets à venir.»

Rentabilité lente

Actuellement, les membres de l'association proviennent principalement du Seeland et du Jura bernois. Cela n'est pas dû au hasard, dans la mesure où l'une des motivations est de montrer les réussites de ce type d'énergie, notamment avec la plus grande centrale éolienne de Suisse au Mont-Soleil et à Mont-Crosin. «L'expérience et le savoir-faire en la matière sont importants dans la région. On veut

Pour illustrer l'importance d'une information précise sur l'énergie éolienne, Christian Steiner raconte une anecdote en lien avec le projet des Quatre Bornes, en tant que membre du comité d'initiative pour le revote du projet: «Les sondages menés au sein de la population montraient, à l'époque, qu'elle était favorable au projet. En parlant avec certains opposants, j'ai remarqué qu'ils n'avaient déjà solidifié nos bases, grandir localement et créer un réseau dense de membres, avant de viser un rayonnement plus large dans le reste du canton», explique Barbara Schwickert. De surcroît, selon le Plan directeur du canton de Berne, sept em-

placements dans le Jura bernois correspondent à des périmètres propices à l'implantation d'éoliennes. A cela s'ajoutent, par ailleurs, quatre zones dans le Seeland.

La rentabilité d'un projet éolien restent toutefois des obstacles majeurs à l'accélération du développement de cette énergie renouvelable. Pour rappel, la première mesure du

vent en lien avec le projet des Quatre Bornes remonte à 2006. «Il est vrai que l'amortissement économique d'une telle installation prend du temps. Cela se compte en année. Au Mont-Crosin, il a fallu six ans pour être rentable», concèdent les membres de l'association.

Au niveau fédéral, la Commission de l'énergie du Conseil national souhaite une accélération des procédures d'installation et la limitation des recours. Elle estime que l'autorisation de construire pour les projets d'intérêt national et bénéficiant d'un plan d'affectation déjà entré en force devrait être délivrée par le Canton.



A Court, la population a rejeté les éoliennes de Montoz-Pré Richard

Preuve que l'éolien ne fait pas l'unanimité et suscite toujours de nombreuses résistances, les Courtisans ont notamment rejeté à 70% et avec une participation record le plan de quartier qui équivalait au permis de construire pour sept turbines, en mars 2019.

Porté par Energie Service Biel/Bienne, le projet était estimé entre 40 et 50 millions de francs et bénéficiait pourtant, à l'époque, du soutien des autorités communales. Alors maire

de Plateau de Diesse, Raymond Troehler, également membre de l'association ProEole Berne, s'en souvient: «Nous avons été surpris par le résultat du vote. Les citoyens et citoyennes de Court s'étaient mobilisés massivement contre le projet. Peut-être qu'un vote consultatif, avant celui du plan de quartier, aurait été davantage pertinent pour une réponse favorable de la population. Elle aurait permis d'informer davantage les habitantes et habitants.» La localité au pied

du Chasseral est aussi au centre d'un revirement en matière d'énergie éolienne.

Le parc du Mont-Sujet, d'abord écarté de la planification cantonale par l'Office cantonal des affaires communales et de l'organisation du territoire, a été réhabilité par la Direction cantonale de l'intérieur et de la justice. En novembre 2022, le recours de l'association Jura bernois. Bienne et de la Commune de Plateau de Diesse a ainsi été pris en compte.